

Atlantique

Programme de prêt d'aides techniques
Formulaire de demande



Dystrophie musculaire Canada reconnaît les pressions sur les familles et les personnes ayant des limitations en vue de se procurer des aides techniques à prix abordable. Dystrophie musculaire Canada croit fermement qu'il revient au gouvernement canadien de répondre aux besoins de ces citoyens. En accord avec sa mission et en réponse à l'absence de soutien de l'État, Dystrophie musculaire Canada puise dans ses fonds disponibles pour fournir de l'assistance par le biais de son programme de prêt d'aides techniques.

Dystrophie musculaire Canada est un organisme sans but lucratif voué à aider les Canadiens qui ont une maladie neuromusculaire à mener une vie riche, plus active et plus autonome. Nous dépendons largement de la générosité du public pour réaliser notre mission. Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le www.muscle.ca.

De par notre statut d'organisme communautaire, notre rôle est de pallier les délais et carences des programmes gouvernementaux, non à nous y substituer. Nous vous demandons donc de vous informer de la disponibilité de tels programmes avant de faire appel à nous. Nous pourrions alors prêter à des personnes atteintes de maladies neuromusculaires des aides techniques en attendant qu'elles les obtiennent de programmes gouvernementaux. L'argent qui est dégagé lorsque les programmes gouvernementaux sont mis à contribution est utilisé pour élargir la gamme de nos services.

Nous prêtons des aides techniques de base visant à faciliter la vie quotidienne et la mobilité. Le matériel est le plus souvent recyclé. Si nous devons acheter des aides techniques neuves, il peut survenir des délais reliés à nos fonds limités. Nous constituons alors des listes d'attente selon le type d'aides techniques demandées. Nous ne couvrons pas le remplacement de batteries, ni les frais liés à l'entretien normal du matériel. Merci de noter également que les clients qui bénéficient de notre programme sont responsables des bris dus à un accident ou à un usage abusif.

1. Pour être traitée, cette demande devra comprendre tous les éléments suivants :

☐	le présent formulaire de demande;
☐	le prix donné par 2 fournisseurs d'aides techniques différents pour l'article demandé (si celui-ci doit être acheté); (un de Lawtons Home HealthCare)
☐	une lettre signée par un professionnel de la santé (ergothérapeute, physiothérapeute, orthésiste, etc.) attestant que l'aide technique est nécessaire du point de vue médical;
☐	une lettre d'approbation ou de refus de la compagnie d'assurance (le cas échéant);
☐	un dégagement de responsabilité dûment signé (section 8 de cette demande).

2. Renseignements sur le demandeur

Prénom :		Nom :	
Date de naissance :		Téléphone :	
Adresse :			
Ville :		Province :	Code postal :
Courriel :			
Nom du tuteur (si le demandeur a moins de 18 ans) :			
Êtes-vous :	récipiendaire de l'aide sociale? membre d'une section locale de Dystrophie musculaire Canada? couvert par une assurance privée ou collective? *	☐ Oui ☐ Oui ☐ Oui	☐ Non ☐ Non ☐ Non

* Si vous avez une assurance privée, vous devez fournir une lettre signée de l'assureur indiquant le refus de votre demande d'aide technique ou son approbation et le montant approuvé.

3. À l'usage exclusif de Dystrophie musculaire Canada

Identification du client :	☐ Montant approuvé :	Signature :
Type d'aide technique prêtée :		
Région :	☐ Refusée	Motif :
Code de projet :	Compte G/L :	Unité :

Faire parvenir la demande dûment remplie à :

56, Avonlea Ct, bureau 202, Fredericton, NB E3C 1N8
tél. 506 450-6322 téléc. 506 458-2205

Fournisseur préféré

Lawtons
Home HealthCare

Atlantique

Programme de prêt d'aides techniques
Formulaire de demande



4. Coordonnées du professionnel de la santé

Prénom : Nom :
 Téléphone : Organisme :
 Adresse : Ville :
 Province : Code postal : Courriel :
☐ Ergothérapeute ☐ Physiothérapeute ☐ Orthésiste ☐ Autre

5. Notes du professionnel de la santé

Type d'aide technique :
 En quelques lignes, veuillez justifier la demande d'aide technique. Si vous le désirez, vous pouvez joindre une lettre séparée.

6. Financement ou prêt d'une aide technique

Conformément aux politiques de Dystrophie musculaire Canada, les demandes de moins de 200 \$ pour l'achat d'aides techniques ou leur réparation ne seront pas considérées aux fins de financement.

La disponibilité restreinte de nos fonds rend essentiel le partage des coûts du programme.* Veuillez indiquer ci-après toute autre source de financement.

Avez-vous approché d'autres bailleurs de fonds? ☐ Oui ☐ Non

Nom du bailleur de fonds	Montant demandé	Approuvé
• Dystrophie musculaire Canada	\$	☐ Oui ☐ Non ☐ En attente
•	\$	☐ Oui ☐ Non ☐ En attente
•	\$	☐ Oui ☐ Non ☐ En attente
•	\$	☐ Oui ☐ Non ☐ En attente
Montant total demandé à l'ensemble des organismes subventionnaires :	\$	
COÛT TOTAL DE L'AIDE TECHNIQUE :	\$	
Signature du professionnel de la santé :		Date :

* Dystrophie musculaire Canada exige de ses clients une contribution de 200 \$ pour tout achat d'aide technique.

Faire parvenir la demande dûment remplie à :
 56, Avonlea Ct, bureau 202, Fredericton, NB E3C 1N8
 tél. 506 450-6322 téléc. 506 458-2205

Fournisseur préféré

Lawtons
Home HealthCare

7. Modalités de prêt et d'entretien des aides techniques

Dystrophie musculaire Canada n'effectue aucune inspection des aides techniques et ne peut garantir qu'elles sont exemptes de toute défectuosité. Vous reconnaissez que Dystrophie musculaire Canada n'a aucune responsabilité quant à l'entretien de cet appareil pendant qu'il est en votre possession, ni pour aucune perte, dommage ou frais encourus par vous ou d'autres personnes résultant de défauts d'inspection, de réparation, d'état ou d'utilisation de l'appareil. Vous êtes responsable d'assurer l'entretien adéquat de l'aide technique et son usage sécuritaire.

Vous êtes responsable de l'inspection et de l'entretien normal de toute aide technique nécessaires pour en assurer la sécurité et l'efficacité. Votre fournisseur pourra vous donner des instructions précises sur le programme d'entretien que nécessite votre appareil.

L'usage correct des aides techniques constitue une mesure de sécurité essentielle. Il est important de vous assurer que vous et les personnes qui utilisez l'appareil soyez entièrement formés à son usage correct. Il est aussi essentiel que l'appareil soit utilisé aux seules fins pour lesquelles il a été prescrit. Veuillez consulter le manuel d'instructions de votre aide technique, votre fournisseur ou un thérapeute pour toute question touchant l'utilisation de l'appareil

8. Dégagement de responsabilité

Dystrophie musculaire Canada s'est fiée aux recommandations d'un professionnel de la santé pour fournir l'aide technique décrite aux présentes. En signant cette demande, vous reconnaissez que Dystrophie musculaire Canada n'est aucunement responsable quant à la recommandation faite par le ou les professionnels de la santé, ni de toute perte, dommage ou frais que vous pourriez encourir.

☐ **Je déclare avoir lu, compris et accepté les modalités décrites ci-haut.**

Signature du client (ou du parent ou tuteur s'il s'agit d'un mineur)

Date

Nom (en lettres moulées)

Aide technique demandée (par exemple, fauteuil roulant manuel, lève-personne sur rail, etc.)